|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Québec | 39e | 2e | Étude des crédits du ministère de l’Éducation | 17 avril 2012 | Mme Line Beauchamp | Ministre de l’Éducation, du Loisir et du Sport | PLQ |

**Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire :**

**Mme Beauchamp:** Merci beaucoup, M. le Président. Je veux saluer mes collègues membres de cette commission, parti ministériel, opposition officielle et les députés indépendants.

Les crédits 2012-2013... Ah! puis je veux juste prendre le temps de vous présenter les personnes qui m'accompagnent, donc: la sous-ministre en titre, Mme Louise Pagé, Mme Manuelle Oudar qui est la sous-ministre adjointe au réseau, M. Léo La France, sous-ministre adjoint aux politiques, à la recherche et aux statistiques, M. Guy Dumais, directeur général des services à l'enseignement, Mme Denise Gosselin, directrice générale des services de soutien aux élèves, M. René Lepage, directeur général du financement et de l'équipement, Guylaine Larose, la directrice générale des régions, Gilles Marchand, directeur de l'équipement scolaire, Maryse Malenfant, directrice de l'enseignement privé et Martin Rhéaume, adjoint au directeur des relations de travail. Et également toujours présents, le sous-ministre adjoint à l'administration et à l'aide financière aux études, M. Raymond Lesage, Mme Joëlle Jobin, directrice des ressources financières et Mme Stéphanie Vachon, secrétaire générale. De mon cabinet, s'est ajoutée Mme Denise Grondin, conseillère politique pour le réseau des commissions scolaires. Également, pardonnez-moi, Anne Marie Dussault Turcotte également qui s'occupe en règle générale des services complémentaires qu'on retrouve dans le réseau scolaire.

Les crédits 2012-2013 pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire s'élèvent à 9 milliards de dollars. Cette enveloppe budgétaire, en plus d'assurer le fonctionnement du réseau, sera répartie entre les Services à l'enseignement et les Services aux élèves. Au cours des prochaines minutes, je résumerai brièvement quelques-uns des dossiers qui sont prioritaires en ce moment dans les sphères d'activité du ministère. Tout d'abord, j'aimerais vous dire quelques mots au sujet des mesures annoncées par le premier ministre lors du discours inaugural de février 2011, soit notamment l'implantation de l'enseignement intensif de l'anglais langue seconde en 6e année du primaire, et ce, dans toutes les écoles francophones, d'ici l'année scolaire 2015-2016. Comme vous le savez, l'innovation et le développement de notre société dans cet ère du savoir exige de plus en plus d'ouverture aux connaissances et aux marchés où l'anglais est omniprésent. Il apparaît clair que les parents et les autres citoyens mesurent bien l'importance pour les jeunes d'avoir une connaissance suffisante de l'anglais puisque, dans les jours qui ont suivi l'annonce par le premier ministre de l'implantation de cette initiative, près de sept personnes sur 10 ayant répondu à un sondage en ligne...

...les parents et les autres citoyens mesurent bien l'importance pour les jeunes d'avoir une connaissance suffisante de l'anglais, puisque, dans les jours qui ont suivi l'annonce par le premier ministre de l'implantation de cette initiative, près de sept personnes sur 10 ayant répondu à un sondage en ligne se disaient en accord avec cette mesure. À l'heure actuelle, le temps d'enseignement de l'anglais au primaire et au secondaire pour les élèves qui ne bénéficient pas déjà du programme intensif est d'environ 800 heures. L'implantation de l'enseignement intensif de l'anglais permettrait donc de se rapprocher des 1 200 heures souhaitées, selon la recherche, pour devenir fonctionnel en anglais. L'implantation de l'enseignement intensif de l'anglais implique nécessairement l'engagement des partenaires du réseau, mais aussi des investissements financiers de la part du ministère. Ainsi, ils atteindront un rythme annuel en 2016-2017 d'un peu plus de 25 millions de dollars.

Au chapitre de l'enseignement de la lecture, des nouvelles mesures visant à améliorer l'apprentissage de la lecture au préscolaire et au premier cycle du primaire ont été annoncées. Il s'agit essentiellement d'ajustements apportés aux programmes d'enseignement dans le but de mettre en évidence les meilleures pratiques reconnues dans le domaine. Au cours des dernières années, la recherche sur l'apprentissage de la lecture a effectivement évolué rapidement. D'une part, la lecture a été identifiée comme un déterminant pour la réussite, et, d'autre part, de nouvelles approches sont proposées. Outre les ajustements aux programmes, nous avons annoncé l'implantation d'une nouvelle épreuve obligatoire de lecture en quatrième année du primaire, l'intensification de la recherche en matière d'acquisition de compétences en lecture grâce à des investissements pouvant atteindre 2 millions de dollars par année et l'uniformisation d'un vocabulaire à maîtriser au premier cycle du primaire par l'instauration d'une liste de mots à enseigner.

En plus de l'implantation de l'anglais intensif, le premier ministre a aussi annoncé dans son discours inaugural que toutes les écoles du Québec seront bientôt équipées de tableaux numériques interactifs. L'utilisation efficace des ressources technologiques est un enjeu pour l'école dans un contexte où ces outils peuvent véritablement favoriser la réussite de plusieurs jeunes. On ne part toutefois pas de zéro à cet égard, car les écoles ont commencé à effectuer ce virage il y a quelques années déjà. L'investissement, estimé à tout près de 240 millions de dollars sur cinq ans jusqu'en 2015-2016, permettra de faire l'acquisition de technologies nécessaires pour rendre l'enseignement primaire et secondaire interactif pour les élèves de la formation générale des jeunes et de former adéquatement le personnel enseignant à l'utilisation de ce nouvel outil.

Cet automne, peut-être avez-vous entendu parler... entendu la phrase suivante: «Derrière chaque adulte accompli, il y a une enseignante ou un enseignant qui l'a inspiré. Par leurs mots, leurs gestes, leur passion, les enseignants forment le Québec et son avenir.» C'est le thème choisi pour la récente campagne de valorisation de la profession enseignante. Par le choix de ce thème évocateur de respect et de reconnaissance de l'importance du rôle des enseignants, le ministère souligne la compétence, la créativité et l'engagement du personnel enseignant. Le ministère tient à valoriser l'éducation dans la société ainsi que la fréquentation de l'école publique. Il met en valeur le rôle central des enseignants et enseignantes dans la réussite scolaire des jeunes. D'ailleurs, la réussite des élèves québécois aux diverses épreuves de classements internationaux témoigne de façon éloquente de la compétence et de l'engagement quotidien du personnel enseignant. Rappelons que dans le cadre de la stratégie visant la persévérance scolaire, la stratégie appelée *L'école, j'y tiens!*, la valorisation de la profession enseignante a été retenue comme une des composantes de la réussite scolaire.

Le ministère reconnaît également que la valorisation de la profession nécessite de mieux accompagner la relève enseignante. À cet égard, un groupe de réflexion sur l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants a été mis en place en janvier 2011. Un comité de travail sur la présence masculine en enseignement a également été mis en place. Une plus grande présence des hommes dans nos milieux d'enseignement primaires et secondaires serait souhaitable, selon moi, parce qu'elle serait plus représentative de notre société. Les deux comités de travail dont je viens de parler devraient me remettre leurs pistes de solution et d'action d'ici quelques semaines.

Parlons maintenant de lutte à l'intimidation et à la violence. Pour assurer le plein potentiel de nos enfants, nous avons lancé il y a quelques semaines en compagnie du premier ministre et de mes collègues de la Sécurité publique et de la Santé et des Services sociaux la stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise afin de lutter contre l'intimidation et la violence à l'école. Cette stratégie se décline en quatre actions: mobiliser, communiquer, légiférer et agir. Elle s'articule autour du thème *L'intimidation, c'est fini. Moi, j'agis!* et fait appel non seulement à la mobilisation des élèves, de leurs parents et du personnel scolaire, mais aussi à celle de tous les Québécois. L'intimidation nous concerne tous. Nous devons donc ensemble prendre les moyens nécessaires pour faire cesser les actes d'intimidation et de violence dont sont victimes certains enfants. J'ai annoncé lors de ce lancement la reconduction et la bonification du plan d'action lancé en 2008. Ce plan prévoyait des investissements de 17,3 millions de dollars répartis sur trois ans. Pour l'année scolaire 2011-2012, une somme de tout près de 6 millions de dollars...

...lancement, la reconduction et la bonification du plan d'action lancé en 2008. Ce plan prévoyait des investissements de 17,3 millions de dollars répartis sur trois ans. Pour l'année scolaire 2011-2012, une somme de tout près de 6 millions de dollars était en place. Et ces sommes sont maintenues, M. le Président.

À compter de 2012-2013, l'investissement sera donc de 6 millions de dollars par année, auquel s'ajoutera 1 million de dollars par année pendant trois ans pour le financement d'une campagne nationale d'information. Également, une enveloppe additionnelle de plus de 26 millions de dollars, équivalent à 420 postes de professionnels réguliers à temps plein, est prévue dans les conventions collectives 2000-2015 pour les services directs aux jeunes élèves et aux adultes.

Comme vous le savez, j'ai également, dans le cadre de cette stratégie, déposé un projet de loi à l'Assemblée nationale visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école. Et nous aurons sûrement l'occasion d'en parler plus longuement durant cette étude de crédits.

Parmi les autres dossiers importants dont je veux vous parler et dont je suis très fière, il y a celui de l'entrepreneuriat à l'école. Le ministère œuvre depuis plus d'une quinzaine d'années à promouvoir les valeurs entrepreneuriales dans la société québécoise. Et, à l'heure actuelle, le Québec affronte plusieurs défis. En effet, plusieurs indicateurs relèvent la faiblesse quant aux intentions d'entreprendre, le déclin du taux entrepreneurial et du taux de création d'entreprise.

C'est dans ce contexte que la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat a été lancée par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation en novembre 2011. Et je suis fière de vous dire que le ministère de l'Éducation participe à cette stratégie, notamment avec des nouvelles mesures dans nos réseaux afin de renforcer la culture entrepreneuriale chez les jeunes. En 2010-2011, nous avons investi, dans la mesure de sensibilisation à l'entrepreneuriat, 1,7 million de dollars, dont 1,4 million de dollars pour financer des projets entrepreneuriaux réalisés dans les écoles primaires et secondaires, ainsi que dans les centres d'éducation aux adultes.

Les activités parascolaires, elles, en plus d'améliorer l'estime de soi et la concentration chez les jeunes, sont reconnues pour augmenter le sentiment d'appartenance des jeunes envers leur école. Dans le cadre de la stratégie *L'école j'y tiens!* , nous avons créé le programme Jeunes actifs au secondaire afin de permettre aux écoles publiques d'offrir une plus grande variété d'activités parascolaires de nature culturelle, sportive ou communautaire. L'investissement du ministère à cet effet est de 11 millions de dollars par année depuis 2011-2012 pour la mise en œuvre de projets dans les écoles secondaires, et de 1 million de dollars par année depuis 2010 pour le soutien à des organismes nationaux. Je peux vous donner l'exemple de Secondaire en spectacle.

Également, l'acquisition de saines habitudes de vie comptent parmi nos priorités. Depuis l'année scolaire 2004-2005, le programme Écoles en forme et en santé permet aux établissements scolaires d'offrir des projets en ce sens. Il y a... Une somme de 3 millions de dollars y est investie annuellement.

J'aimerais maintenant vous parler du taux de diplomation et de qualification, ça demeure l'enjeu le plus important sur lequel on doit travailler. Je vous rappelle qu'une stratégie a été lancée en 2009 et que l'ensemble du réseau partage maintenant l'objectif d'augmenter le taux de diplomation et de qualification à 80 % d'ici 2020 chez les élèves de moins de 20 ans. D'ailleurs, comme l'a souligné la firme McKinsey, lors des deuxièmes Journées interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires tenues en octobre 2011, la mise en œuvre des 13 voies de réussite de la stratégie d'action progresse très bien.

Les commissions scolaires sont liées par une obligation de résultat. Nous avons fait connaître à chacune le taux de diplomation et de qualification qu'elle doit atteindre d'ici 2020. Et des conventions de partenariat entre le ministère et chaque commission scolaire ont été conclues. Chaque commission scolaire a pris des engagements sur les moyens et les actions qu'elle mettra en œuvre pour améliorer la persévérance et la réussite afin d'atteindre la cible qui lui a été fixée.

Afin de soutenir les milieux, le ministère a réduit le nombre d'élèves par classe, nécessitant ainsi des investissements de plus de 80 millions de dollars en 2011-2012. 145 millions de dollars en 2012-2013 et tout près de 170 millions de dollars récurrents à terme, donc à partir de 2013-2014, année où le nombre d'élève par classe aura été réduit jusqu'à la deuxième année du secondaire. M. le Président, cela fait une différence dans la réussite de nos jeunes. Et on a également bonifié l'offre d'activités parascolaires, comme je viens d'en parler.

Je suis fière aujourd'hui de vous dire que nous avons déjà des résultats concrets. On le doit au travail de tous, l'effort des jeunes, le travail des parents, le travail de tous les partenaires du réseau, la mobilisation régionale qu'il y a derrière chaque commission scolaire. Le taux de diplomation au Québec, donc, chez les moins de 20 ans, est en progression, passant de 70 % en 2005 à 73,8 % en 2009-2010.

Le gouvernement a aussi fait des investissements majeurs pour améliorer la qualité des...

...passant de 70 % en 2005 à 73,8 % en 2009-2010. Le gouvernement a aussi fait des investissements majeurs pour améliorer la qualité des écoles, fournir les équipements requis dans les classes et assurer la pérennité du parc immobilier des commissions scolaires. Juste en maintien d'actifs, le budget alloué en 2011-2012 a été de plus de 500 millions de dollars. Et en fait, sur toute la dernière année, c'est une somme qui va au-delà de 800 millions de dollars, qui aura été investi dans les immobilisations des commissions scolaires.

J'aimerais vous rappeler que, pour atteindre le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, j'ai sollicité les commissions scolaires afin qu'elles participent à l'effort collectif. Ces dernières disposent de surplus accumulés importants. Et il est approprié d'utiliser une partie de ceux-ci afin de maintenir les services aux élèves sans accroître le fardeau fiscal des contribuables. Les règles budgétaires des commissions scolaires ont été améliorées en 2011-2012 afin d'exiger une meilleure reddition de comptes, et aucune commission scolaire n'a été autorisée et ne sera autorisée à diminuer ses services aux élèves. Pour l'année 2010-2011 les commissions scolaires devaient aussi réduire de 25 % l'ensemble de leurs dépenses administratives concernant les frais de déplacement, le perfectionnement et la publicité. Selon le rapport financier de l'année scolaire 2010-2011, on constate que ces dépenses ont effectivement été réduites de 33 %, soit 8 % de plus que la cible fixée par la loi. Vous comprenez, M. le Président, que notre engagement à lutter contre la bureaucratie scolaire est réel, et que nous serons exigeants envers les commissions scolaires. Voilà qui complète ce survol des actions ministérielles concernant le secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire. Le personnel du ministère et moi-même sommes prêts et heureux de répondre à vos questions.